

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 13 avril 2018 à 20 heures.

Avant de débiter l'ordre du jour, les conseillers municipaux nomment TRESCARTE Laura secrétaire de la présente séance.

Election du maire

C'est au conseiller le plus âgé de prendre la parole afin d'effectuer l'élection du maire. Il n'y a pas de candidat pour ce poste. Il faut tout de même voter à bulletin secret afin d'élire un maire pour la commune.

Les résultats obtenus sont :

- 10 voix pour Yves Seytre
- 1 vote blanc

Yves Seytre est donc élu maire de la commune et remercie les conseillers pour la confiance qu'ils lui accordent.

Désignation du nombre d'adjoints

Le conseil municipal souhaite à l'unanimité qu'il y ait 3 adjoints.

Elections des adjoints

- ❖ Demande des candidatures pour le poste de 1^{er} adjoint :

- Gilles Cibert

Résultats des votes :

- 3 voix pour Maurice Blanc
- 5 voix pour Gilles Cibert
- 1 voix pour Maryse Chenet
- 2 votes blancs

La majorité absolue étant fixée à 5, Gilles Cibert est élu Premier Adjoint.

- ❖ Demande des candidatures pour le poste de 2nd adjoint :

- Maurice Blanc
- Mireille Bousquet

Résultats des votes :

- 4 voix pour Mireille Bousquet
- 6 voix pour Maurice Blanc
- 1 voix pour Elodie Legat

La majorité absolue étant fixée à 6, Maurice Blanc est élu Second Adjoint.

❖ Demande des candidatures pour le poste de 3^{ème} adjoint :

- Laura Trescarte

Résultats des votes :

- 8 voix pour Laura Trescarte

- 3 votes blancs

La majorité absolue étant fixée à 5, Laura Trescarte est élue Troisième Adjoint.

Désignation des conseillers communautaires (titulaire + suppléant)

Titulaire : Yves Seytre

Suppléant : Gilles Cibert

Indemnités des élus

Yves Seytre propose au conseil que les indemnités des 4 élus soient les mêmes. Le conseil municipal accepte. Ainsi, chacun percevra 6.60 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Sachant que le budget de la commune pour les indemnités des élus est un peu plus élevé, il sera possible de proposer à un conseiller d'être rémunéré en contrepartie de responsabilités plus importantes.

Délégation de fonctions et de signatures

Elle sera proposée au prochain conseil.

Questions diverses

- Demande d'autorisation du maire aux conseillers municipaux de déposer les dossiers des différents travaux à effectuer afin d'obtenir les subventions existantes pour chacun.

- Modification du dernier compte rendu de conseil municipal concernant une demande de travaux non effectuée :

Correction:

Une déclaration de remise en état de toiture à l'identique a été faite. La DDT (Direction Départementale du Territoire) n'a pas donné son accord mais la remise en état a été effectuée avec des tuiles grises et non à l'identique avec des tuiles rouges.

- Musée : l'évêché doit récupérer l'ensemble des œuvres et au 31 décembre 2018, le musée devrait être vide.

- Bibliothèque : proposition d'un café bibliothèque, renouvellement du stock de livres souhaité et recherche d'un bureau (président, trésorier et secrétaire) pour la bibliothèque.

- Accès de l'église aux personnes à mobilité réduite, coût d'environ 4500 € de maçonnerie.
- Problème d'une décharge publique derrière Chantegraille sur le chemin de randonnée le Grand Feltin. Une journée de nettoyage est programmée le 26 mai 2018.
- Sangliers : gros problèmes avec les cultures des agriculteurs. Une lettre signée par les agriculteurs et avec un mot de la mairie va être envoyée à la sous préfète. La fédération de chasse a prévu 2 battues les samedis 21 et 28 avril.
- Rénovation salle polyvalente sur juillet et août 2018 pour un montant d'environ 100 000 €.
- Maison des sœurs réutilisable pour les fêtes d'été.
- Destination local de la pizzeria à réfléchir aux prochains conseils.
- WC publics, modernisation des anciens prévue.
- Groupe de travail à réaliser concernant l'auberge.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 58.